

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER
TENUE LE 6 AVRIL 2020**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 6 avril 2020, au bureau municipal à 18 h 30.

Mme la présidente June Smith et M. le Conseiller René Lepage assiste à la rencontre par vidéoconférence et Mme la Conseillère Rita D. Turriff ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier, assiste à la rencontre en personne.

1. Ouverture et approbation de tenir la séance à huis clos et par vidéoconférence.

RÉSOLUTION # 20-04-16
OUVERTURE

Il est proposé par M. le Conseiller René Lepage et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

RÉSOLUTION # 20-04-17
APPROBATION DE TENIR LA SÉANCE À HUIS CLOS ET PAR VIDÉOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence et/ou par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le Conseiller René Lepage et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte que la présente séance d'arrondissement soit tenue à huis clos et que certains membres du conseil puissent y participer par vidéoconférence et/ou par téléconférence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION # 20-04-18
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture et approbation de tenir la séance à huis clos et par vidéoconférence.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars, 2020.
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
 - 5.1. Demande à la MRC – Fonds PM-150 – borne de recharge électrique;
 - 5.2. Entente de partenariat avec HQ pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques;
 - 5.3. Modification à certains règlements d'urbanisme;
 - 5.4. Approuver le rapport annuel 2019 du service incendie;
 - 5.5. Approuver le plan d'action de la politique familiale;
 - 5.6. Demande de commandite pour deux murales pour les deux écoles;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Lundi 4 mai 2020, 18 h 30, au bureau municipal.
8. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION # 20-04-19 **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE** **L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 16 MARS 2020**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 16 mars 2020 soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

Il n'y a pas de compte à payer pour ce mois-ci

5. VARIA OUVERT

5.1 Demande à la MRC – Fonds PM-150 – borne de recharge électrique.

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Métis-sur-Mer désire faire partie du Circuit électrique en offrant un endroit à la Halte-sur-Mer pour y installer une borne de recharge électrique;

CONSIDÉRANT QUE cet investissement s'inscrit dans les actions à prendre pour la lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Métis-sur-Mer signera une entente de partenariat avec Hydro-Québec pour la gestion de la borne de recharge et par conséquent adhère aux règles de fonctionnement du Circuit électrique;

POUR CES MOTIFS

Une résolution a été adoptée par la Ville afin de demander à la MRC de la Mitis de lui verser un aide financière de 7 225 \$ dans le cadre du Fonds PM 150.

5.2 Entente de partenariat avec HQ pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'autoriser le directeur général à signer l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques avec Hydro-Québec afin d'acquérir une borne de recharge et l'installer sur un espace de stationnement de la Ville afin d'offrir au public un service de recharge pour véhicules électriques.

5.3 Modification à certains règlements d'urbanisme.

Certains règlements d'urbanisme sont en cour de modification.

5.4 Approuver le rapport annuel 2019 du service incendie.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'approuver le rapport annuel 2019 du service incendie.

5.5 Approuver le plan d'action de la politique familiale.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'approuver le plan d'action de la politique familiale 2020-2025.

5.6 Demande de commandite pour deux murales pour les deux écoles.

L'évènement a été suspendu en raison de la pandémie

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de période de questions.

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le lundi 4 mai 2020 à 18h30 au bureau municipal.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 20-04-20
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 18h35.

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, présidente

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier